LES DATES À RETENIR

Appel à candidature

■ Lors de l'Assemblée Générale de FIBOIS BFC le 7 décembre 2018 à Beaune

Réception des candidatures

Avant le 15 mars 2019

Décision du jury d'honneur

■ Courant avril 2019

Présentation des lauréats, remise des prix

■ Lors d'un événement régional organisé dans le 2^e semestre 2019



EN SAVOIR PLUS

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : www.fibois-bfc.fr

PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ VOTRE INTERPROFESSION

■Johann AST ■ 06 46 09 41 40 ■ jast@fibois-bfc.fr

■ Vincent PROTAIS ■ 03 80 40 34 34 ■ vprotais@fibois-bfc.fr

FRANCHEMENT 2019 BOIS



PALMARÈS RÉGIONAL de la construction et de l'aménagement bois en Bourgogne-Franche-Comté



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE





tecture Bergeret et Associés, photographie Nicolas

CONCOURS

En 2017, la première édition de Franchement Bois réunissait 83 projets de Bourgogne et de Franche-Comté. Ceux-ci ont brillamment illustré la qualité du travail des acteurs de la construction bois de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que la diversité des produits de construction et d'aménagement proposés par les entreprises de notre grande région. Certains des projets candidats à Franchement Bois ont ainsi été primés aux Prix Nationalisé de la Construction Bois 2017 et 2018.

Forte de ce constat, FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté lance la deuxième édition de Franchement Bois afin de poursuivre ce travail de valorisation et de promotion du bois dans la construction ainsi que des hommes qui prescrivent, travaillent et mettent ce matériau en œuvre.

Ces deux dernières années, le bois n'a cessé de démontrer qu'il peut être utilisé dans des projets modestes, ambitieux, innovants, originaux... Les superlatifs ne manquent pas. Il est à parier que l'engouement pour le bois, et plus largement les matériaux biosourcés, est amené à perdurer et se développer. Avec cette nouvelle édition de Franchement Bois, j'appelle les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté à candidater afin de continuer à montrer que notre région est une terre propice à l'utilisation du bois dans la construction et l'aménagement.

Jean-Philippe BAZOT Président de FIBOIS BFC

LE petit PLUS DU CONCOURS!

Les participants auront la possibilité :

- de figurer dans une brochure de promotion régionale à paraître fin 2019,
- de participer au PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS pour les plus beaux projets sélectionnés par le jury.

LE grand PLUS DU CONCOURS!

Les lauréats pourront :

- utiliser un logotype spécifique dans le cadre de la communication de leur entreprise ou de leur activité.
- bénéficier d'une couverture médiatique. Les relations presse seront assurées par une agence spécialisée.



LES INFORMATIONS

LES CATÉGORIES:



Travailler - accueillir (bureau, entreprise, commerce, lieu public)



Apprendre - se divertir (établissement scolaire, culturel, sportif et loisirs)



Habiter ensemble (logement collectif et groupé)



Habiter une maison (petits, grands espaces)



Réhabiliter un logement

(rénovation / réhabilitation / extension-surélévation d'une maison ou d'un immeuble)



Aménage

(aménagement intérieur et extérieur, agencement)



Réhabiliter un équipement

(rénovation / réhabilitation / extension-surélévation d'un bâtiment)



LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- Constructions ou aménagements livrés après le 1^{er} janvier 2016
- Constructions sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté
- Aménagements réalisés par des entreprises du territoire Bourgogne-Franche-Comté

LES CRITÈRES DE SÉLECTION:

- Qualité architecturale et insertion paysagère
- Approche environnementale et performance énergétique
- Créativité et innovation
- Performance technique
- Emploi d'essences locales